

<https://www.ameSSI.org/nutrition-pour-des-millions-de-personnes-en-france-pauvrete-egale-mauvaise-nutrition>



Nutrition, pour des millions de personnes en France, pauvreté égale mauvaise nutrition

- NUTRITION-REGIMES



Date de mise en ligne : mardi 13 mars 2012

Copyright © AMESSI.Org® Alternatives Médecines Évolutives Santé et

Sciences Innovantes ® - Tous droits réservés

Près de 10 % des sujets dans un état proche du scorbut, 25 % victimes d'hypertension, 20 % de femmes anémiées , 56 % des personnes de l'échantillon concernées par l'obésité ou le surpoids... Ce sont les chiffres chocs, issus d'une enquête réalisée par l'Institut de veille sanitaire auprès d'un millier de personnes ayant recours aux distributions de colis alimentaires.

Ces chiffres, qui révèlent la situation très critique de populations qu'on évalue entre 3,7 millions et 7,1 millions selon les seuils utilisés, ont été cités en exergue d'un colloque « nutrition et précarité », organisé par la ville de Brest, le 6 décembre dernier.

« Ce sont des personnes qui touchent le Rmi ou les autres minima sociaux, explique Christine César, socio-anthropologue au Conservatoire national des arts et métiers, mais aussi des travailleurs - et on devrait plutôt dire des travailleuses car ce sont très majoritairement des femmes - des travailleuses pauvres, donc, qui occupent des emplois peu payés et des temps partiels subis ».

Dans ces familles, on dispose d'environ 2,60 euros par personne et par jour pour l'alimentation, quand des études ont montré qu'en dessous de 3,50 euros, il est impossible de couvrir les apports alimentaires conseillés et donc d'échapper aux carences. « On a trop tendance à dire, les pauvres font des erreurs alimentaires, il ne savent pas... Alors que leur comportement obéit à la rationalité cruelle du porte-monnaie », insiste Christine César.

Près de 10 % des sujets dans un état proche du scorbut, 25 % victimes d'hypertension, 20 % de femmes anémiées , 56 % des personnes de l'échantillon concernées par l'obésité ou le surpoids... Ce sont les chiffres chocs, issus d'une enquête réalisée par l'Institut de veille sanitaire auprès d'un millier de personnes ayant recours aux distributions de colis alimentaires.

Ces chiffres, qui révèlent la situation très critique de populations qu'on évalue entre 3,7 millions et 7,1 millions selon les seuils utilisés, ont été cités en exergue d'un colloque « nutrition et précarité », organisé par la ville de Brest, le 6 décembre dernier.

« Ce sont des personnes qui touchent le Rmi ou les autres minima sociaux, explique Christine César, socio-anthropologue au Conservatoire national des arts et métiers, mais aussi des travailleurs - et on devrait plutôt dire des travailleuses car ce sont très majoritairement des femmes - des travailleuses pauvres, donc, qui occupent des emplois peu payés et des temps partiels subis ».

Dans ces familles, on dispose d'environ 2,60 euros par personne et par jour pour l'alimentation, quand des études ont montré qu'en dessous de 3,50 euros, il est impossible de couvrir les apports alimentaires conseillés et donc d'échapper aux carences. « On a trop tendance à dire, les pauvres font des erreurs alimentaires, il ne savent pas... Alors que leur comportement obéit à la rationalité cruelle du porte-monnaie », insiste Christine César.

Quand l'objectif principal est de lutter contre la sensation de faim, le calcul est vite fait entre un euro de fruits et légumes qui fournit 76 calories en moyenne, et un euro de chips ou de barre chocolatée qui apportent près de 400 calories : « les plus pauvres choisissent l'investissement le plus rentable sous le rapport coût-calories au détriments

de leur capital santé ».

« Dans ce contexte, à quoi peuvent servir les recommandations du Programme national nutrition santé, si elles demeurent inaccessibles, à la partie la plus défavorisée de la population ? » se sont interrogés les participants au colloque, des professionnels de la santé et du social.

Une première réponse a été donnée par plusieurs responsables de l'aide alimentaire. Depuis plusieurs années, les organismes qui distribuent les colis - associations, centres communaux d'action sociale - ont multiplié les efforts pour que les denrées proposées respectent mieux les préconisations en matière d'équilibre alimentaire.

Ils ont lancé également des actions d'accompagnement - information nutritionnelle, cours de cuisine, apprentissage de lecture des étiquettes - qui demeurent toutefois insuffisantes pour faire face au problème. Christine César propose la création d'un « ticket fruits et légumes » qui pourrait être attribué par les organismes sociaux et permettrait aux personnes d'acheter ce type d'aliments « dans les magasins de leur choix ».

Un système qui fait actuellement l'objet d'une expérimentation par le Centre d'examen de santé de la Caisse primaire d'assurance-maladie de Bobigny.

François Boënnec

Post-scriptum :

source : Sur Viva presse